OEA/Ser.W

 CIDI/INF.479/21

 14 décembre 2021

 Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE PAR LAQUELLE ELLE ANNONCE

QUE LE MEXIQUE n’exercera PAS LA PRÉSIDENCE SEMESTRIELLE DU CIDI CORRESPONDANT À LA PÉRIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022

***MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE***

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

No OEA4071

Dossier 5.14.0.1

La Mission permanente du Mexique près l'Organisation des États Américains présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) et a l'honneur de se référer à sa communication en date du 9 décembre 2021 concernant la présidence semestrielle du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) qui commence le 1er janvier 2022.

À cet égard, la mission lui fait savoir que, à cette occasion, le Mexique n'exercera pas cette fonction.

La Mission permanente du Mexique près l’OEA saisit l’occasion pour renouveler au SEDI les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 10 décembre 2021

Secrétariat exécutif au développement intégré

Organisation des États Américains

Washington, D.C.

CIDRP03440F04